

Fourniture et pose d'équipements

Rapporteur : M. Le Président

Fourniture et pose d'équipements dans le cadre de la restructuration du réseau de transport

Dans le cadre de la restructuration du réseau de transport à l'échelle de l'agglomération, l'acquisition et la pose d'équipements liés à l'accueil des usagers devront être prises en compte.

Ces équipements ont pour objectif de favoriser l'identification du réseau, d'assurer un confort aux arrêts, terminus et points de régulation, et donc d'améliorer la qualité du transport et l'accueil des usagers.

Il s'agit notamment :

- de l'acquisition des poteaux d'arrêts et abribus nécessaires pour partie aux 22 nouvelles communes desservies par le réseau d'agglomération à la rentrée de septembre 2002 ;
- de l'équipement de nouveaux terminus sur le réseau Ctb suite à des déplacements de lignes.

Un marché devra être passé pour l'année 2002 dans la limite de 200 K€ HT.

Ces équipements d'accessibilité et de sécurité du réseau peuvent faire l'objet de financements de la part de partenaires. Des recherches de subvention devront être lancées.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide :

- **d'autoriser l'engagement d'une procédure de consultation, selon les dispositions du code des marchés publics, liée à l'acquisition et à la pose de ces équipements,**
- **d'autoriser le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché et, le cas échéant, aux avenants, dans la limite des crédits inscrits au budget.**
- **d'autoriser le Président à chercher des subventions relatives à l'acquisition de ces équipements et à signer les conventions correspondantes avec les partenaires.**

Pour extrait conforme,

Le Président